

Bulletin départemental du Snes65
École Jules Ferry 7 rue André Breyer 65000 Tarbes
☎ : 05 62 34 38 24 Courriel : snes65@toulouse.snes.edu

Éditorial

Pauvreté, chômage, logement, santé ... Salaires, pouvoir d'achat, conditions de travail ... Le portrait social de notre pays est particulièrement préoccupant, face à une crise qui n'en finit pas. Des groupuscules se manifestent, la parole raciste, homophobe et réactionnaire se libère, nous en avons eu de nombreux exemples ces derniers mois.

À cette crise économique et sociale, s'ajoute une crise politique grave. En cette période préélectorale, la multiplication des affaires est très préoccupante, à tel point que le Front National se croit peut-être dispensé de devoir mener campagne.

Ces jours-ci, beaucoup glosent sur les problèmes de communication du gouvernement ... Pourtant le gouvernement agit ! Avec entre autres une hausse de la TVA et des baisses des dépenses publiques (au moins 50 milliards d'économies de 2015 à 2017 !) pour financer le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (13 milliards pour 2013, 20 milliards pour 2014), et le Pacte de Responsabilité (allègement des coûts du travail de 10 milliards). Bref, une paille ...

Les fonctionnaires sont évidemment dans le colimateur et d'ores et déjà diverses hypothèses circulent : réduction du nombre de fonctionnaires et remise en cause des postes programmés dans l'Éducation, gel des promotions, maintien du gel du point d'indice ... **D'où l'appel à la grève 18 mars pour les salaires, l'emploi et contre l'austérité** dont nous reparlerons dans une prochaine communication

électronique, date de bouclage du bulletin oblige ...

En ce qui concerne la rentrée 2014 dans les Hautes-Pyrénées, nous ne nous faisons guère d'illusions : la priorité déclarée par Madame la Rectrice d'améliorer le H/E en collège, quitte à dégrader celui des lycées, se répercute comme prévu ... en lycée ! Et cela n'a quasiment pas d'effet sur la plupart des collèges de notre département. Quant aux lycées, face à une augmentation des effectifs, les moyens n'ont pas suivi en proportion et les conditions d'encadrement n'en sont que plus dégradées. De plus, l'an dernier, entre les prévisions et la réalité du terrain à la rentrée, nous avons pu constater que, par exemple dans les collèges du 65, le taux d'HSA avait augmenté et le H/E avait baissé. Souhaitons que, pour une fois, la rentrée 2014 nous réservent une bonne surprise !

Nous constatons enfin un recours important aux Compléments de Service, repartis à la hausse après la relative accalmie de la rentrée précédente. Quant au nombre d'HSA, il reste d'année en année trop important. Personne ne peut croire que ces phénomènes cumulés n'ont pas d'impact sur la qualité de l'enseignement dispensé à nos élèves, et **il ne suffit pas de se payer de mots en « refondant » l'École**. Quand le ministre déclare que *« Les fondements d'une école juste, exigeante et inclusive sont désormais posés et le texte crée les conditions de l'élévation du niveau de tous les élèves et de la réduction des inégalités. »*, nous n'avons pas l'impression de parler de la même école...

Marc Poulou, co-secrétaire départemental du Snes65

Dispensé de timbrage
TARBES PPDC



Déposé le
25 mars 2014

SOMMAIRE

- Page 1 : Éditorial
- Page 2 : Le programme d'Histoire-et-Géographie en 3ème, objet de toutes les dérives ?
Des nouvelles de Théo .../Théo encore ...
- Page 3 : L'allemand dans les Hautes-Pyrénées : chronique d'une mort annoncée
- Page 4 : Comment s'informer sur l'actualité syndicale en un seul clic ?

SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24
Courriel :
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:
Géraldine Ducos
CPPAP: n° 0918 S 08025
ISSN : n°1956-2179
Imprimé au Siège
Trimestriel - Prix 1,50 €
Bulletin n° 42 - mars 2014

Le programme d'Histoire-et-Géographie en 3ème, objet de toutes les dérives

Le nouveau programme d'histoire, géographie et éducation civique de 3ème, entré en application à la rentrée 2012, s'est distingué par de multiples allers-retours chronologiques, des leçons mal délimitées entraînant de nombreuses répétitions, une lourdeur incompatible avec l'attribution horaire de 3h30 et une épreuve du brevet inadaptée sur le plan formel.

La mobilisation de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie et le mécontentement des collègues a contraint les autorités compétentes à revoir leur copie.

Un projet d'aménagement visant à supprimer in fine un quart à un tiers de l'ensemble du programme (fait rare et d'importance) fût donc présenté au Conseil Supérieur de l'Éducation le 19 septembre, mais 15 jours après la rentrée effective des élèves !!!

Toutefois, ce programme reste polémique, notamment au niveau de l'histoire, qui voit les causes explicatives des deux guerres mondiales disparaître, tout comme la IVème République ou les leçons sur les transformations démographiques, économiques et sociales depuis la deuxième guerre mondiale.

D'autre part, la comparaison entre les régimes totalitaires soviétique et nazi ne vaut pas raison. Et que dire de la crise mondiale de 1929, qui ne serait vue que par le prisme de la France, unique exemple proposé ?

Ces programmes sont l'affaire de professionnels (chercheurs, historiens, géographes, pédagogues, ...) et les considérations politiques doivent être tenues à distance !

Pascal Parmentier, S1 du collège Desaix

Des nouvelles de Théo ...

Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés aux nouvelles techniques de management, poursuivant un objectif majeur : la mise au pas de certains collègues par des postures d'intimidation. Ainsi, récemment, deux collègues, élus au CA, se sont vus reprocher, pour l'un son attitude soi-disant « agressive » en séance, pour l'autre ses nombreuses questions préparatoires. Faut-il rappeler qu'un CA n'est pas une simple chambre d'enregistrement où nous devons nous contenter d'écouter et d'obéir mais un lieu de dialogue et de concertation où nous devons défendre les intérêts du lycée ?

Malheureusement, certaines personnes ne l'entendent pas de la même manière, préférant pratiquer l'amalgame, le colportage afin de désunir une communauté éducative qui ne demanderait qu'à travailler dans une ambiance sereine.

En quatre mots : diviser pour mieux régner !

Ce n'est pas la première fois que nous sommes obligés de dénoncer un comportement ignorant les règles les plus élémentaires d'un management humain et humaniste, soucieux d'accompagner les personnels dans leurs difficultés au travail comme dans leur vie de famille. Le management n'interdit pas le respect des personnels et l'autoritarisme ne remplacera jamais la coopération et la recherche de solutions concertées !

Théo encore ...

Le début d'année s'est avéré particulièrement délicat pour le lycée Théophile-Gautier. À savoir : des groupes en langues non constitués par l'administration, en mathématiques des emplois du temps incomplets distribués aux élèves, des élèves de Terminale forcés de changer d'enseignement de spécialité pour éviter toute ouverture de groupe supplémentaire, un choix d'options restreint comme l'absence d'une Langue Vivante Approfondie en 1ère L, un encadrement minimaliste pour les TPE (un seul prof présent devant les élèves)...

Ce constat ne fait que démontrer l'insuffisance des moyens alloués au lycée Théophile-Gautier pour l'année scolaire 2013-2014. Ce qui ne fait que renforcer notre inquiétude face à l'organisation de la prochaine rentrée. À la vue de la DHG qui nous a été présentée, il semblerait que cela n'aille pas en s'améliorant. En effet, elle entraînerait la suppression de certaines options comme le russe, l'augmentation des effectifs par groupes de langues, le non respect d'horaires réglementaires pour l'enseignement du latin, de l'allemand ou des mathématiques en 1ère L, la suppression des dédoublements en 2nde pour les SES, en Terminale S pour l'histoire et la philosophie, un encadrement toujours minimaliste pour les TPE...

Ce sont donc au moins 25 heures postes qui manqueront à l'appel pour la prochaine rentrée scolaire.

À tout cela s'ajoute également des problèmes matériels : alors que la tendance est au tout numérique, la plupart des salles ne sont toujours pas équipées en matériel informatique, ou lorsqu'elles le sont, cet équipement ne fonctionne pas ou très mal ...

Le S1 du lycée Théophile-Gautier (Tarbes)

Très important !!!

Si vous voulez que votre syndicat soit plus efficace, n'oubliez pas de mettre à jour vos données personnelles, en particulier votre adresse postale et surtout une **adresse électronique valide !**

Pour cela, se munir de ses identifiants Snes (Votre N° Adhérent de 6 chiffres et votre mot de passe de 4 lettres en majuscule), puis cliquer là : <http://www.snes.edu/-ESPACE-ADHERENTS-.html> .

Cliquer ensuite sur Fiche personnelle à actualiser (dans le paragraphe Ma situation syndicale).

L'allemand dans les Hautes-Pyrénées : chronique d'une mort annoncée (réflexions désabusées d'une « jeune » retraitée)

Disons-le tout net : prendre la défense de l'allemand dans notre département semble être une cause perdue. À quoi bon en effet s'intéresser à une langue qui a la réputation d'être difficile, avec sa grammaire rigoureuse, sa prononciation gutturale et rugueuse ? Pourquoi défendre cette langue qui ne possède a priori aucun intérêt ? Cette déclaration lapidaire, entendue de la bouche d'un chef d'établissement, nous allons la mettre en perspective.

On a toujours dit que **l'honneur du service public** était de continuer à proposer l'apprentissage de langues devenues rares, même si elles sont coûteuses en termes de moyens, ceci afin de permettre à tous le choix le plus large possible. Or **la politique des langues dans le département a varié** en fonction des orientations et affinités des décideurs. Elle semblait cohérente, au début. On proposait une sensibilisation à l'anglais ou à l'espagnol dans le primaire, d'abord en fin de cycle 3, puis petit à petit et en fonction des personnels disponibles, en cycle 2. Cet apprentissage était ensuite poursuivi de manière logique en 6ème. Les professeurs d'allemand ont alors été sollicités pour intervenir dans les écoles. Puis, au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles a été ajoutée une épreuve de langues, permettant à l'enseignant de prendre en charge cet apprentissage au sein de sa classe.

Après quelques années d'une telle politique, l'anglais s'est pourtant imposé. Alors pour maintenir un nombre minimum d'élèves germanistes, on a créé dans les collèges de l'académie la fameuse « bilangue à l'envers » (c'est le terme !). On donnait la possibilité à tous les enfants ayant débuté l'anglais en primaire de commencer l'allemand en 6ème : cette solution, présentée aux parents comme une chance, avec en filigrane l'idée de classes de niveau, et qui devait être pour nous, enseignants d'allemand, une planche de salut, a précipité la fin de la LV2 et de la LV3 dans les lycées, et de ce fait, limité à 12h le service du professeur d'allemand en collège, d'où la nécessité d'un complément de service dans un autre établissement. **Le démantèlement était en marche**, avec la bénédiction des chefs d'établissement et des IPR !

Vous trouvez que j'exagère ? Examinons une situation que j'ai bien connue : celle du collège Desaix. En 2000, le professeur avait un service complet de 19h (18h + 1h de majoration de service pour classes dites à « faible effectif »). En 2007, cet horaire s'est enrichi de 3h (perte d'une heure en 6ème, mais apport de 4h de section européenne). Hourra, il y a 22 heures d'enseignement à Desaix, cela permet à la collègue d'Argelès de compléter son service ! En 2010, perte brutale de la LV2 à la suite d'une « confusion » faite par le chef d'établissement de l'époque entre classe bilangue et classe européenne. Cette « méprise » fait descendre l'horaire à 16h. Exit la collègue qui avait un complément de service.

En janvier 2014, la décision de la Rectrice tombe : suppression de toutes les classes bilangues dans l'académie et apprentissage de la LV2 en 5ème avec un horaire hebdomadaire de 2h (bonjour le bain linguistique !). Ce qui donne 8h d'enseignement proprement dit et 4h de section européenne. Deux semaines et des coups de fil plus tard, la Rectrice se ravise. Les bilangues allemand-anglais sont maintenues ... mais sans moyens supplémentaires ! Le poste de Desaix est menacé de fermeture, mais, après d'âpres transactions et grâce à l'implication, oui, du chef d'établissement, il est maintenu, mais à quel prix ! La section européenne est amputée de la moitié de son horaire normal, soit 2h au lieu de 4, et il y aura un horaire pour le moins bizarre de 3h en 6ème et 2h en 5ème, pour revenir à 3h ensuite. Quoi qu'il en soit, le professeur n'aura pas un poste complet puisque la dotation horaire sera de 13h, avec un complément de service au lycée Jean-Dupuy sans doute.

Et les autres établissements du département ? Ils ne sont pas mieux lotis ! On annonce 2 suppressions de poste (collège Voltaire, lycée de Vic). Tous les collègues exerçant en collège auront un Complément de Service (Victor-Hugo avec CS à Voltaire, collège et lycée de Lourdes avec CS à Argelès) Et avec tout ça, on demande aux professeurs d'allemand de s'impliquer dans la vie de leur (de leurs ?) établissement d'organiser des échanges avec l'Allemagne, bref de « rayonner » comme on dit dans le langage administratif.

Alors oui, **l'allemand est en sursis dans notre département, et sa mort a été minutieusement et silencieusement programmée** ! Si l'allemand n'est plus proposé en collège, il n'existera plus en lycée ...

Continuons à proposer de l'allemand et nous aurons des élèves, même si un temps il faut **passer outre cette fichue notion de rentabilité**, et même si cela pose des problèmes d'emploi du temps aux chefs d'établissement ! Nous le savons tous, **l'Education Nationale n'a rien à gagner en restreignant les possibilités de choix**.




Il y a de cela quelques années, notre ministre Luc Ferry a déclaré qu'un professeur d'allemand savait tout faire, et pouvait donc être bivalent (et oui, certains collègues enseignent aussi le français ou l'anglais !). En effet, on le constate au sein des plus hautes instances : l'allemand mène à tout, même à le tête d'un gouvernement. Pas sûr que le chef du gouvernement ait un horaire complet à la rentrée !

Jeanne ARISTA, collège Desaix

N'hésitez pas à nous faire parvenir des articles sur votre établissement à l'adresse snes65@toulouse.snes.edu. Ce bulletin est le seul à parler du Second Degré dans les Hautes-Pyrénées. L'idéal serait d'avoir une rubrique régulière « Échos des établissements », avec 4 ou 5 lignes produites tous les 3 mois par chaque collège et lycée du 65. Faute de quoi, face aux multiples contraintes (réglementation et acheminement entre autres), il se pourrait que sa publication cesse ...

Comment s'informer sur l'actualité syndicale en un seul clic ? Avec un flux RSS, bien sûr !

Les puristes trouveront peut-être que les explications qui vont suivre sont imprécises ou inexactes, mais le propos de cet article est de s'adresser au plus grand nombre afin que chacun ait une utilisation syndicale de cet outil, plutôt qu'une compréhension exhaustive du contenu informatique.

Quand un site web propose du contenu du type flux RSS (ou le format concurrent ATOM), il le signale souvent avec cette icône  (en haut à droite sur la page d'accueil du site national du Snes <http://www.snes.edu/>) ou le sigle RSS (en bas, colonne de droite sur le site académique <http://www.toulouse.snes.edu/spip/>). Il est à noter que le site académique propose deux flux RSS,  et .

Un flux RSS est un contenu produit automatiquement lors de la mise à jour d'un site web. Par exemple, vous avez sans doute déjà vu l'icône précédente intitulée « A la Une » dans votre navigateur web. Elle regroupe en général des liens renvoyant vers une partie des articles publiés sur le site du journal Le Monde. Ces liens sont mis à jour automatiquement au fur et à mesure que de nouveaux articles sont publiés.

Nous avons l'équivalent sur la plupart des sites du Snes ! En s'y abonnant, le flux RSS vous permettra de connaître une partie des nouveaux articles publiés. Et si les noms des liens sont explicites, vous n'aurez qu'à cliquer sur ceux qui vous intéressent. **Gain de temps assuré !**

Comment faire pour s'abonner ? Prenons par exemple le navigateur Firefox en utilisant des marque-pages dynamiques. Pour un autre navigateur et une autre application pour s'abonner, une rapide recherche sur le web vous donnera les explications complémentaires.

1. Aller sur le site national du Snes.

2. Cliquer sur l'icône  ou bien cliquer directement là : <http://www.snes.edu/spip.php?page=backendRub>



Voici ce que l'on obtient :

3. Cliquer sur « S'abonner maintenant ».

4. Facultatif, mais conseillé (pour bien ranger ses flux !) : choisir dans la barre personnelle le dossier dans lequel vous allez enregistrer ce flux.

5. Cliquer sur « S'abonner ».

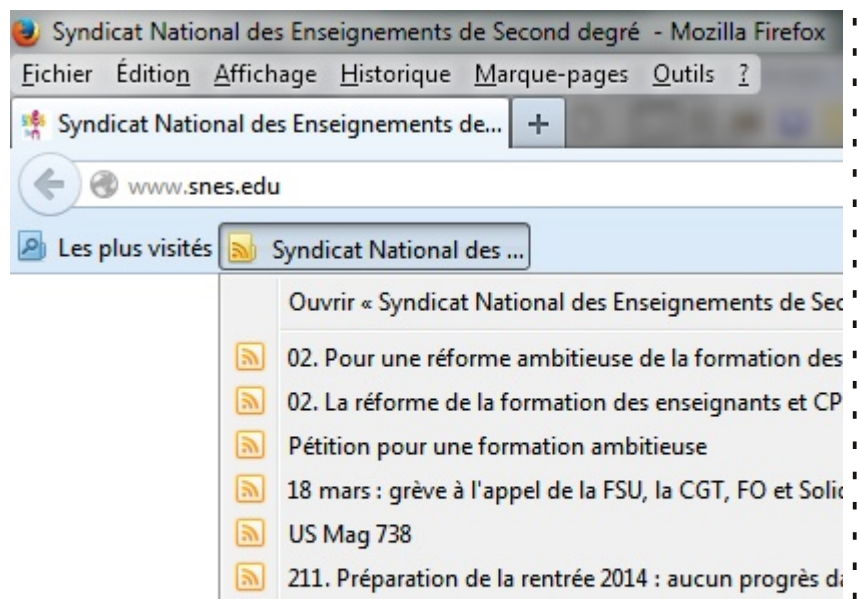
6. Aller dans la barre personnelle.

7. Passer le pointeur de la souris au-dessus du flux « Syndicat National des Enseignants de Second degré ».

Il s'affiche alors les dernières publications de votre site préféré !

Et en créant un dossier au nom explicite (par exemple Snes !), vous pouvez regrouper tous vos flux RSS concernant le Snes au même endroit.

Alors, merci qui ???



Marc Poulou, Snes65

Composition du Secrétariat départemental

Co-secrétaires départementaux : Pierre Kenesi et Marc Poulou

Secrétaire-adjointe : Ingrid Darroman

Trésorière : Géraldine Ducos-Puharré

Autre membre : Laurent Rougé